

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 69 (1918)
Heft: 5-6

Rubrik: Confédération

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

à des exagérations puisqu'elles ont comporté le quadruple de la moyenne. Les 2358 autorisations (744 dans le seul arrondissement III) accordées comprennent 139.219 m³, soit 6 m³ à l'hectare. Bien que le nombre des autorisations ait augmenté de 502, comparé à 1916, le volume exploité a diminué de 18.900 m³. Si ces réalisations devaient continuer encore, elles entraîneraient une dépréciation regrettable de cette catégorie de forêts. Ces propriétaires ne seront-ils pas assez clairvoyants pour s'en rendre compte et assez patriotes pour comprendre qu'il importe aujourd'hui de ne pas diminuer la valeur productive du capital dont ils ont la garde? Puissent-ils, en face de la gravité de la situation du pays, conserver toute leur raison et agir en conséquence. H. B.

Canton des Grisons. L'étendue des forêts communales a augmenté de 1321 ha., augmentation fictive dont nous avons indiqué déjà la raison. Les coupes ont dépassé la possibilité de 40.000 m³; elles sont restées de 48.000 m³ inférieures à celles de 1916. Pour l'ensemble du canton il existait encore, à fin 1917, une réserve de 160.000 m³.

Ce canton avait reçu la mission de fournir 25.000 m³ de bois divers à d'autres cantons; il n'a pu en livrer que 14.860 m³.

Les dégâts de la neige ont été importants: 40.800 m³ furent déracinés ou brisés par les avalanches; l'une de celles-ci a, près de Truns, rasé une étendue boisée de 22 ha. Mais il semblerait que la chute de neige du 10/11 octobre a été plus désastreuse encore, car elle a abîmé surtout de jeunes peuplements. Le volume des bois brisés s'élève à plus de 12.000 m³.

Il a été construit 52 km. de chemins avec l'aide de la Confédération, soit 20 km. de plus qu'en 1916.

Coupes dans les forêts particulières. Ont été exploités: 104.000 m³, soit 7,9 m³ par ha., volume qui dépasse assez sensiblement celui de 1916.

Il est intéressant de signaler qu'une délégation des propriétaires forestiers de ce canton a décidé la création d'un office forestier central pour l'organisation de la vente des bois. Tout le travail préparatoire pour la mise en activité de ce nouveau rouage est achevé.

CONFÉDÉRATION.

Le Département de l'Intérieur, à la suite des examens qui ont eu lieu à Berthoud, en février, a décerné aux forestiers suivants le brevet d'éligibilité aux emplois supérieurs cantonaux et fédéraux:

MM. Habegger, Hans, de Trub (Berne),
de Kalbermatten, Jean, de Sion (Valais),
Saxer, Julius, de Hägglingen (Argovie),
Wyer, Joseph, de Viège (Valais).

Ecole forestière de Zurich. En suite des examens réglementaires subis à la fin de mars, l'Ecole polytechnique fédérale a décerné aux étudiants suivants le diplôme de technicien forestier:

MM. Benziger Karl, d'Einsiedeln (Schwyz),
Brosi Peter, de Klosters (Grisons),
Colombi Fernando, de Bellinzone (Tessin),
Despond Pierre, de Domdidier (Fribourg),
Dürr Alfred, de Berthoud (Berne),
Flury Hans, de Saas (Grisons),
Francey Jean, de Châtelard (Vaud),
Hofstetter, Daniel, de Gais (Appenzell),
Jeker Max, de Büsserach (Soleure),
Inhelder Paul, de Sennwald (St-Gall),
Loosli Robert, de Sumiswald (Berne),
Maillat Paul, de Courtedoux (Berne),
Melcher Nikolin, de Schleins (Grisons),
Müller Ernest, de Zurich,
Ruefli Otto, de Granges (Soleure).

Le diplôme a pu être décerné à tous les candidats qui ont subi les épreuves.

CANTONS.

St-Gall. Le canton de St-Gall a nommé adjoint de l'inspecteur forestier cantonal M. *Hans Steiger*, ci-devant administrateur des forêts de la commune de Klosters. Le nouvel adjoint aura son domicile à Ragaz.

Valais. Les gardes de triage du canton du Valais réunis en assemblée générale, le 4 mars 1918, à Martigny-Ville, ont décidé à l'unanimité la fondation de l'„Union des forestiers valaisans“.

Cette association a pour buts:

- 1° la vulgarisation des connaissances se rapportant à l'économie forestière;
- 2° le développement entre forestiers des sentiments de solidarité et d'affection réciproque;
- 3° l'amélioration de la situation du personnel forestier.

Les gardes de triage espèrent que leur société sera la bienvenue de tous ceux qui s'intéressent à la forêt et à la prospérité du pays.

Ont été nommés membres du comité provisoire chargé de l'organisation de la société:

Besse Angelin, à Bagnes;
Canuzzo Joseph, à Chamoson;
Rouvinet Lucien, à Grimentz;
Vonnay Jean-Marie, à Vionnaz;
Pierrot Hermann, à Martigny.